

Qu'est-ce que le F.S.E ?

Le foyer socio-éducatif du collège est une association loi 1901.

Le bureau du foyer est actuellement constitué de personnels, mais les élèves et les parents peuvent aussi s'investir dans son fonctionnement.

Nous comptons sur vous dès la rentrée prochaine !

Que propose le F.S.E ?

- Le F.S.E participe au financement de sorties.
- Il permet la mise en place d'activités sur la pause méridienne en gérant une salle mise à disposition des élèves et surveillée par des personnels et en finançant divers ateliers proposés (rémunération d'intervenants, achats de matériel...).
- Le F.S.E a financé l'achat de casiers pour les élèves.
- Le F.S.E récompense les lauréats aux divers concours.

MAIS SANS VOUS.....

...NOUS NE POUVONS REALISER TOUT CECI !

Merci d'adhérer !

Nous vous proposons une cotisation de 8€ par enfant, 14€ pour deux enfants, 20€ pour trois enfants. Mais libre à vous de participer davantage !

Adhésion de l'élève :

Classe :

Somme versée :